

Le prêtre : père et frère ?



Parmi les titres attribués au Christ dans l'Écriture, il y a celui de « frère » mais pas celui de « père » :

« Ce Fils est le premier-né d'une multitude de frères »
(Rm 8, 29)

Jésus demande d'ailleurs à ses disciples de ne pas se faire appeler « père » :

« Ne donnez à personne sur terre le nom de père, car vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est aux cieux »
(Mt 23, 9)

Saint Pierre (dans ses discours) et saint Paul (dans ses lettres) s'adressent ainsi à leurs frères et sœurs :

« Frères, il fallait que l'Écriture s'accomplisse »
(Ac 1, 16)

Dans cette ligne, le concile Vatican II souligne la relation fraternelle des prêtres avec les hommes et les femmes :

« [Les prêtres] sont au service de leurs frères »
(*Lumen gentium*, n° 18)

« Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères »
(*Presbyterorum ordinis*, n° 9)



Saint Paul,
l'apôtre des nations

Cependant, saint Paul s'adresse aussi aux personnes qu'il a évangélisées comme à des fils :

« Dans le Christ, vous pourriez avoir dix mille guides, vous n'avez pas plusieurs pères : par l'annonce de l'Évangile, c'est moi qui vous ai donné la vie dans le Christ Jésus »
(1 Co 4, 15)

Alors, père ou frère ?



La paternité

La paternité repose sur la transmission de la vie. Elle est réalisée au sens propre en Dieu, l'auteur de la vie.

Chez les créatures, la paternité est une participation à la paternité de Dieu :

« Je tombe à genoux devant le Père, de qui toute paternité au ciel et sur la terre tient son nom. »
(Ep 3, 14-15)

Cela vaut pour la paternité biologique mais aussi pour la **paternité spirituelle ou ministérielle**.

Pour communiquer sa vie divine, Dieu recourt à des intermédiaires (médiateurs)



La fraternité

La fraternité suppose au moins deux personnes qui ont le même père et qui ont reçu le même don de la vie.

L'**égalité** est à la racine de la fraternité, qu'elle porte sur la relation avec les parents ou sur la relation entre frères et sœurs.

Pour les chrétiens, il s'agit d'une égalité dans la foi et le baptême. La fraternité est la qualité chrétienne fondamentale :

« Vous êtes tous frères »
(Mt 23, 8)

On peut donc être
père et frère

La paternité du prêtre réside d'abord dans l'exercice de sa charge :

- il prêche (ministre de la Parole de Dieu)
- il célèbre (ministre des sacrements)
- il conduit (ministre du peuple qui lui est confié)

Par l'exercice de sa charge, le prêtre transmet une vie qui a sa source en Dieu, une vie qui vient de plus haut que lui.

Le prêtre ne transmet donc pas sa propre vie : il agit comme un intermédiaire qui transmet la vie de Dieu, la grâce.

On peut parler ici de « paternité ministérielle ».



« Ministre »
vient d'un mot latin
qui signifie
« serviteur »

En célébrant la messe, selon les moments, le prêtre pose des actes paternels (par exemple l'homélie ou la consécration du pain et du vin) ou des actes fraternels (par exemple la prière d'ouverture, la profession de foi, le chant).



Catherine de Sienne (1347-1380),
sainte et docteur de l'Église

Autre est la « parenté spirituelle » (ou accompagnement spirituel), qui peut être reconnue chez les hommes ou les femmes, les clercs ou les laïcs (par exemple Catherine de Sienne au Moyen Âge).

C'est un don que l'Esprit fait librement pour l'édification de l'Église (c'est la définition du **charisme**). Il consiste à apporter une certaine lumière pour éclairer la situation spirituelle d'une personne (en qui Dieu est présent et agit), pour discerner ce que l'Esprit suscite chez cette personne.

L'accompagnateur spirituel suggère, conseille, questionne. Il transmet quelque chose **qui lui est propre** : c'est en cela que l'on peut parler de paternité ou de maternité spirituelle.

Un prêtre peut avoir ce charisme. Mais la paternité spirituelle n'est pas liée au sacrement de l'ordre et ne saurait concerner automatiquement tous les prêtres.

« Plus que jamais, nous avons besoin d'hommes et de femmes qui, à partir de leur expérience d'accompagnement, connaissent la manière de procéder, où ressortent la prudence, la capacité de compréhension, l'art d'attendre, la docilité à l'Esprit »

Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 171

Pour résumer :

Le prêtre est à la fois père et frère : par son baptême, il est frère parmi ses frères ; la paternité ministérielle est au cœur de sa vie de prêtre. C'est un père qui engendre des frères. Les deux qualités comptent : la paternité ministérielle ne peut se déployer que dans la vie baptismale, qui est une vie fraternelle. Cela n'exclut pas que le prêtre exerce une paternité spirituelle mais elle doit être discernée dans chaque cas car elle dépend d'un charisme donné.